- BILAN ACTIF -

ABELIA CONSULTING

du 01/10/2024 au 30/09/2025

	30/09/2025			30/09/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	43 814		43 814	43 814
Autres immobilisations incorporelles	12 883	12 883		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	167 380	95 263	72 117	23 071
Immobilisations en cours	1 800		1 800	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations evaluées selon méthode équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 500		4 500	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**230 377**	**108 146**	**122 231**	**66 885**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	582 043	9 302	572 741	423 637
Autres créances	21 054		21 054	18 667
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	2 017 933		2 017 933	2 292 088
Disponibilités	317 669		317 669	247 170
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	79 219		79 219	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 017 918**	**9 302**	**3 008 616**	**2 981 562**
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	**3 248 294**	**117 448**	**3 130 847**	**3 048 447**
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :			5 136,00	103 326,00

- BILAN PASSIF -

ABELIA CONSULTING

du 01/10/2024 au 30/09/2025

	30/09/2025	30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 1 004 108,00)	1 004 108	1 004 108
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	100 411	83 680
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	92	489 375
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	425 002	427 788
Situation Nette	**1 529 613**	**2 004 951**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 529 613**	**2 004 951**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	860 947	351 835
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 597	89 341
Dettes fiscales et sociales	277 997	286 951
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes	31 210	29 650
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	290 483	285 719
TOTAL DETTES	**1 601 234**	**1 043 496**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	**3 130 847**	**3 048 447**
Renvois :		
(1) Dettes :		
à plus d'un an		
à moins d'un an	1 601 234,00	1 043 496,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

ANNEXE COMPTABLE

ABELIA CONSULTING

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 3 130 847€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 425 002€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

ACTIF

Immobilisations :

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	5 à 20 ans

Amortissements dérogatoires :

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la durée : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon la durée d'usage (durée fiscale) et les amortissements calculés selon la durée réelle d'utilisation.
- Amortissements dérogatoires résultant de la base d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés sur le coût d'entrée en immobilisations et les amortissements calculés sur cette même valeur, diminuée de la valeur résiduelle.
- Amortissements dérogatoires résultant de la méthode d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire, considéré comme mode économique. La provision pour amortissements dérogatoires s'élève à 0 euros au 30/09/2025.

Précisions sur éléments Actifs immobilisés :

Fonds Commercial :

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+ Dépréciation	- Reprise	Fin exercice
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	63 382	-	54 080	9 302
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	63 382	-	54 080	9 302

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	1 140
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	1 218
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
TOTAL		2 358

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		4 500	-	4 500
Clients douteux ou litigieux		5 136	-	5 136
Autres créances clients		576 907	576 907	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		1	1	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	8 447	8 447	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	9 899	9 899	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		2 707	2 707	-
Charges constatées d'avance		79 219	79 219	-
TOTAUX		**686 816**	**677 180**	**9 636**
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).
Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
MMA Assurance CAC	1 540,00		
INTERIMOB - Loyer 4T2025	22 625,00		
INTERIMOB - Loyer 4T2025	740,00		
CM-CIC LEASING SOLUTIONS	556,04		
MMA Assurance EC	2 962,00		
MMA PRO-PME Expert comptable	2 102,00		
MARRON Repères	420,00		

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	305 200	3,29
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0,00
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	305 200	3,29

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	140 597	140 597	-	-
Personnel et comptes rattachés	100 063	100 063	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	39 942	39 942	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A	106 735	106 735	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	31 258	31 258	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	860 947	860 947	-	-
Autres dettes	31 210	31 210	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	290 483	290 483	-	-
TOTAUX	**1 601 234**	**1 601 234**	**-**	**-**
(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice	-			
(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	*141 735*			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	14 010
	Charges sociales	4 822
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	69 973
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	31 604
	Personnel	54 449
	Organismes Sociaux	10 794
	Autres charges fiscales	8 739
	Divers	-
TOTAL		**194 391**

Produits constatés d'avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel

Docusign Envelope ID: 91194790-04E8-47E7-B58C-F5E474E00C6B

ABELIA CONSULTING

Société à responsabilité limitée
D'expertise comptable et
De commissariat aux comptes
Au capital de 1.004.108 euros
Siège Social : 17 rue de la République
69002 LYON
484 971 601 RCS LYON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 13 FEVRIER 2026

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 425.002 euros, comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 425.002 euros
- A titre de dividendes aux associés 402.864 euros
  Soit, 1,32 euro par part sociale
- Le solde, soit 22.138 euros
  Au compte « report à nouveau ».

La mise en paiement des dividendes aura lieu dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que la totalité du dividende, soit 402.864 euros, est éligible à la réfaction des 40%.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend également acte qu'il a été distribué des dividendes au titre des trois exercices sociaux précédent :

Exercice clos le	Dividendes (*)	Autres revenus *(Non éligibles à l'abattement des 40 %)*
30/09/2022	100.716 euros	Néant
30/09/2023	698.908 euros (**)	Néant
30/09/2024	900.340 euros (***)	Néant

(*) En application de l'obligation d'information prévue par l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les dividendes distribués au titre des exercices susvisés étaient éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, dont peuvent bénéficier les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Docusign Envelope ID: 91194790-04E8-47E7-B58C-F5E474E00C6B

(**) Distribution de réserves d'un montant de 299.096 euros décidée lors de décisions des associés en date du 23 décembre 2023.
(***) Distribution de réserves d'un montant de 799.624 euros décidée lors de décisions des associés en date du 23 septembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie Certifiée Conforme par
Les Co-Gérants

Monsieur Jean LEROUX

DocuSigned by:
jean leroux
826ACFC4B4E246C...

Monsieur David PARQUET

DocuSigned by:
3F2DA128FD48456...

Monsieur François-Régis FRECON

Signé par :
François-Régis FRECON
924FCC69759C435...